



ALGERAC

Description de la portée d'accréditation pour l'activité certification

Accreditation scope description for certification activities

GEN 24 Version 00 /05-06-2025

Etabli/Revu par le chef de département OCSM Date : 22/04/2025	Vérifier par le responsable qualité Date : 18/05/2025	Validé par la direction générale Date : 05/06/2025
--	--	---



Sommaire

1. Objet et domaine d'application	1
2. Définitions et abréviations	1
3. Références	1
4. Modifications	2
5. Description	2
6. Enregistrements	3

1. Objet et domaine d'application

Ce document décrit la politique d'ALGERAC pour définir et évaluer une portée d'accréditation selon les exigences applicables pour les activités de la certification.

Ce document est destiné à être utilisé par le personnel technique d'ALGERAC, les évaluateurs, les organismes de certifications des systèmes de management, produits, processus, services et personnes accrédités ou candidat à l'accréditation.

2. Définitions et abréviations

Portée d'accréditation : décrit l'étendue et les limites des compétences déterminées par les évaluations d'accréditation.

SM : Système de management

SMQ : Système de management de la qualité

SME : Système de management de l'environnement

SMSST : Système de management de la santé et sécurité au travail

SMSDA : Système de management de la sécurité des denrées alimentaires

OEC : Organisme d'évaluation de la conformité

3. Références

- ISO/IEC 17011, Exigences pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'organismes d'évaluation de la conformité.

Summary

1. Purpose and Scope	1
2. Definitions and Abbreviations	1
3. References	1
4. Modifications	2
5. Description	2
6. Records	3

1. Purpose and Scope

This document describes ALGERAC's policy for defining and evaluating a scope of accreditation according to the requirements applicable to certification activities.

This document is intended for use by ALGERAC's technical staff, assessors, certification bodies for management systems, products, processes, services and persons accredited or accreditation candidate.

2. Definitions and Abbreviations

Accreditation Scope: Describes the scope and limits of competencies determined by accreditation assessments.

MS: Management System

QMS: Quality Management System

EMS: Environmental Management System

OH&S: Occupational Health & Safety Management System

FSMS: Food safety management systems

CAB: conformity assessment body

3. References

- ISO/IEC 17011, Requirements for accreditation bodies accrediting conformity assessment bodies.



- **ISO/IEC 17021-1**, Évaluation de la conformité – Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management **Partie 1** : Exigences
- **ISO 22003-1**, Sécurité des denrées alimentaires – **Partie 1** : Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification de systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires
- **ISO/IEC 17024**, Évaluation de la conformité – Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes
- **ISO/IEC 17065**, Évaluation de la conformité – Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services
- **ISO 17067**, Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits
- **Iso 22003-2**, Sécurité des denrées alimentaires – **Partie 2** : Exigences pour les organismes procédant à l'évaluation et à la certification de produits, de procédés et de services, incluant un audit du système de sécurité des denrées alimentaires
- **GEN 14**, Matrice des compétences

4. Modifications

Il s'agit d'une nouvelle politique, il n'existe pas de marque de modification.

5. Description

La portée d'accréditation est définie de manière suffisamment détaillée pour permettre aux parties intéressées, notamment les entités qui font recours à ces organismes de certification des systèmes de management, produits, processus, services et personnes, d'être clairement informés.

Pour garantir cette précision, les informations suivantes figurent dans la demande d'accréditation (DOC 01 et le formulaire de renseignement technique des activités concernées) :

- **ISO/IEC 17021-1**, Conformity assessment – Requirements for bodies auditing and certifying management systems **Part 1**: Requirements
- **ISO 22003-1**, Food safety –Part 1: Requirements for bodies providing audit and certification of food safety management systems
- **ISO/IEC 17024**, Conformity assessment – General requirements for certification bodies certifying persons
- **ISO/IEC 17065**, Conformity assessment – Requirements for bodies certifying products, processes and services
- **ISO 17067**, Conformity assessment – Fundamentals of product certification and guidelines for product certification schemes
- **Iso 22003-2**, Food safety – **Part 2**: Requirements for bodies providing evaluation and certification of products, processes and services, including an audit of the food safety system
- **GEN 14**, skills matrix

4. Modifications

This is a new policy, there is no change mark.

5. Description

The scope of accreditation is defined in sufficient detail to allow interested parties, in particular entities using such certification bodies for management systems, products, processes, services and persons, to be clearly informed.

To ensure this accuracy, the following information is included in the application for accreditation (DOC 01 and the technical information form for the activities concerned):



- La référence au domaine général de certification concerné ;
- L'identification des certifications relatives aux produits, processus et services, personnes, systèmes de management.
- L'identification des types des systèmes de management/produits ;
- Identification des secteurs d'activités concernés par la certification en se basant sur les codes IAF/EA pour la certification des systèmes de management (SMQ, SME et SMSST) et catégorie et sous-catégorie de la chaîne alimentaire pour SMSDA.

La portée d'accréditation demandée par l'OEC exprime ses domaines de compétences. Le format d'expression de chaque activité de certification est défini dans la matrice des compétences (GEN 14).

Lors de chaque évaluation, il est vérifié la prise en compte satisfaisante des modifications des schémas d'évaluation de la conformité par l'OEC, conformément aux normes d'accréditation et documents obligatoires applicables.

Pour la définition d'une portée d'accréditation d'un organisme de certification, les annexes suivantes sont présentées (1 à 6).

6. Enregistrements

- Demande d'accréditation (DOC 01)
- Formulaire de renseignements techniques des organismes de certification :
 - ✓ Systèmes de management (FOR 07)
 - ✓ Produits, procédés et services (FOR 07-5)
 - ✓ Personnes (FOR 07-8)

- Reference to the general area of certification covered by the area of certification;
- Identification of certifications (products, processes and services, people, management systems).
- Identification of types of management systems/products;
- Identification of certification sectors based on the IAF/EA codes for the certification of management systems (QMS, EMS and OHSMS) and food chain category and subcategory for FSMS.

The accreditation scope requested by the CAB expresses its areas of competence. The expression format for each certification activity is defined in the skills matrix (GEN 14).

During each assessment, it is verified that the changes to the conformity assessment schemes have been satisfactorily taken into account by the CAB, in accordance with the applicable accreditation standards.

For the definition of a scope of accreditation of a certification body, we present the appendices (1 to 6).

6. Records

- Accreditation Application (DOC 01)
- Technical Information Form for certification bodies:
 - ✓ Management systems (FOR 07)
 - ✓ Products, Processes and Services (FOR 07-5)
 - ✓ Persons (FOR 07-8)



Annexe 1 : Pour la certification des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires

Portée accréditation d'un organisme de certification des systèmes de management			
Référentiel d'accréditation	ISO/IEC 17021-1 : 2015 ISO 22003-1 :2022		
Activité de l'organisme	Certification des systèmes de management de de la sécurité des denrées alimentaires selon ISO 22000 :2018 pour les Catégorie /sous-catégorie de la chaine alimentaire ci-dessous.		
Catégorie /sous-catégorie de la chaine alimentaire			
Groupe	Catégories	Sous-catégorie selon l'annexe A, Tableau A1, de ISO 22003-1 :2022	Descriptif de la sous-catégorie
Transformation des denrées alimentaires pour les humains et les animaux	(C) Transformation de denrées alimentaires, d'ingrédients et d'aliment pour animaux domestiques	(C1) Transformation de denrées périssables d'origine animale.	Transformation et conditionnement de denrées alimentaire y compris poissons, fruits de mer, viande, œufs, produits laitiers, nécessitant d'être réfrigérés ou congelés. Transformation d'aliments pour animaux de compagnie à partir de produits d'origine animale uniquement.

Annexe 2 : Pour la certification des systèmes de management de la qualité

Portée d'accréditation d'un organisme de certification des systèmes de management		
Référentiel d'accréditation	ISO/IEC 17021-1 : 2015 ISO/IEC 17021-3 :2017	
Activité de l'organisme	Certification des systèmes de management de la qualité selon ISO 9001 : 2015 pour les secteurs d'activité ci-dessous.	
Secteur(s) d'activité(s)		
Cluster technique	Code EA/IAF	Description du secteur d'activité selon IAF ID01
Alimentaire	03	Fabrication de produits alimentaires, de boissons et de produits du tabac.

**Annexe 3 : Pour la certification des systèmes de management de l'environnement**

Portée d'accréditation d'un organisme de certification des systèmes de management		
Référentiel d'accréditation	ISO/IEC 17021-1 : 2015 ISO/IEC 17021-2 :2016	
Activité de l'organisme	Certification des systèmes de management de l'environnement selon ISO 14001 : 2015 pour les secteurs d'activité ci-dessous.	
Secteur(s) d'activité(s)		
Cluster technique	Code EA/I AF	Description du secteur d'activité selon IAF ID01
Alimentaire	03	Fabrication de produits alimentaires, de boissons et de produits du tabac.

Annexe 4 : Pour la certification des systèmes de management de la santé et sécurité au travail

Portée d'accréditation d'un organisme de certification des systèmes de management		
Référentiel d'accréditation	ISO/IEC 17021-1 : 2015. ISO/IEC 17021-10 :2018.	
Activité de l'organisme	Certification des systèmes de management de la santé et sécurité au travail selon ISO 45001 : 2018 pour les secteurs d'activité ci-dessous.	
Secteur(s) d'activité(s)		
Cluster technique	Code EA/I AF	Description du secteur d'activité selon IAF ID01
Alimentaire	03	Fabrication de produits alimentaires, de boissons et de produits du tabac.

**Annexe 5 : Pour la certification des produits, processus et services**

Certification des produits, processus et services (ISO/IEC 17065)			
Domaine générale / Sous domaine			
Produits/Services /Processus	Secteur/ Famille de produits	Types de certification (ISO/IEC 17067)	Schéma d'évaluation de la conformité
Huile d'olive vierge extra	Produits agroalimentaire-huiles végétales alimentaires	5 (*)	Cahier des charges du ministère de l'agriculture et du développement rural « huile d'olive » - Label qualité Version 00

(*) **Type 5** : Certification avec surveillance continue

Annexe 6 : Pour la certification des personnes

Certification des personnes			
Dispositif particulier (schéma) de certification (Référentiel)	Description des activités	Niveau/Champs de compétence (le cas échéant)	Modalité d'examen (Écrit, oral, pratique, tests sur ordinateur, ...)
Certification des personnes réalisant des essais non destructifs END ISO 9712 : 2021	Qualification et certification du personnel chargé d'effectuer des essais non destructifs (END) industriels dans les méthodes suivantes : a) contrôle par émission acoustique ; b) contrôle par courants de Foucault ; c) contrôle d'étanchéité (les essais de pression hydrauliques étant exclus) ;	Niveau 1, 2 et 3	Examen écrit Examen oral Examen pratique



	<p>d) contrôles magnétiques (contrôle par magnétoscopie et par flux de fuite); e) contrôle par ressuage ; f) contrôle par radiographie ; g) contrôle des contraintes par jauge ; h) contrôle par thermographie ; i) contrôle par ultrasons ; j) contrôle visuel (à l'exclusion des contrôles visuels directs à l'œil nu et des contrôles visuels effectués dans l'application d'une autre méthode d'END).</p>		
--	---	--	--